

# Bulletin d'Informations

## Décembre 2017

### *Le mot du Maire*

Louraises, Lourais,

Je m'adresse à vous en cette fin d'année.

Année particulièrement marquée par de nombreuses élections. Nous avons élu, le Président de la République, les députés, les sénateurs. Dans cette période contrainte, il m'est doux de penser que ces derniers, fidèles à leurs engagements, nous permettront au travers de leurs actions politiques d'envisager l'avenir d'une façon plus sereine.

Des restrictions budgétaires (120 000 € en 5 ans) nous ont en effet contraints, dans le fonctionnement et l'investissement municipal, à envisager de nombreuses économies et à en rechercher toutes les niches : réorganisation des horaires d'ouverture de la Mairie, suite à un poste de secrétariat non renouvelé ; suppression par le Gouvernement des emplois aidés, ce qui ne nous a pas permis de remplacer l'emploi d'entretien aux écoles.

La fusion et les nouvelles compétences de l'intercommunalité Neste-Barousse se traduisent par une hausse des besoins financiers de cette dernière ; une augmentation contenue de la fiscalité a été nécessaire cette année.

Deux terrains ont été vendus au lotissement du Bernissa ; deux promesses de vente ont été signées.

Le défibrillateur est enfin en place sur le mur de la Maison de Santé.

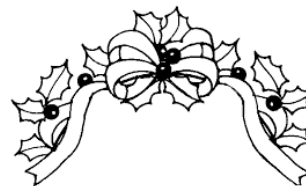
D'importants travaux de sécurisation et d'amélioration (rénovation du sol, changement des menuiseries, nouvelle clôture de sécurité) ont été effectués à la Gendarmerie.

Avec le concours des employés municipaux, nous avons également entrepris une rénovation de nos logements municipaux. Je tiens ici, à remercier l'ensemble du personnel municipal pour son investissement, ainsi que les membres du conseil municipal engagés dans nos projets.

La fête locale, couplée avec la foire au fromage, fut une belle réussite ainsi que les autres manifestations estivales.

Le traditionnel goûter des aînés, dans le cadre de la journée de la solidarité aura lieu cette année le 8 décembre. Nous espérons vous voir nombreux à l'occasion de cet après-midi récréatif.

Pour terminer, je vous souhaite, avec toute l'équipe municipale engagée pour notre avenir et à laquelle je renouvelle mes remerciements, à vous et vos familles, une merveilleuse année 2018, bonheur, santé et sécurité.



## **Environnement et cadre de vie**

### ***Entretien arbres et arbustes.***

Il est bon de rappeler, selon le Code général des collectivités territoriales et ses articles L 221261 et suivants, du Code de la voirie routière et du Code rural que :

Les branches et racines des arbres et arbustes plantés en bordure des voies communales et chemins ruraux, risquent de compromettre, lorsqu'elles avancent dans l'emprise de ces voies, aussi bien la commodité et la sécurité de la circulation routière et piétonnière que la conservation de ces mêmes voies, ainsi que la sécurité et la maintenance des réseaux aériens.

En conséquence, les propriétaires riverains ont l'obligation d'entretenir ces plantations :

- Les arbres, haies, arbustes, branches et racines qui avancent sur les sols des voies communales (y compris les places, parcs publics et le cimetière) et des chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies et les haies conduites de manière que leur développement ne fasse sailli sur les voies communales ou les chemins ruraux.
- Les arbres, arbustes, haies, branches doivent être en outre élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal
- Les opérations d'élagage et de recepage sont effectuées à la diligence des propriétaires ou de leurs représentants
- Les produits de l'élagage ne doivent en aucun cas séjourner sur la voie publique.

## **Démarches administratives : ce qu'il y a de nouveau !**



### **Carte nationale d'identité**

Depuis le 07 mars 2017, la mairie de Loures Barousse n'instruit plus les dossiers de demande de carte d'identité. L'utilisateur doit désormais s'adresser à la commune de son choix, commune équipée d'un dispositif de recueil des demandes de passeports et de carte d'identité.

Les lourais et louraises peuvent par exemple s'adresser à la mairie de Lannemezan (05.62.40.72.72) ou de Saint-Gaudens (05.61.94.78.04) pour prendre rendez-vous (attention, les délais peuvent parfois demandés du temps !)



### **Pacte civil de solidarité (PACS)**

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, l'enregistrement des Pacs a été transféré à l'officier de l'état civil de la mairie. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle publiée au *Journal officiel* du 19 novembre 2016 (article 48).

**Annick Thubaut et Guy Labatut**, installés depuis cet été dans notre village, sont les premiers à avoir franchi le seuil de la mairie pour signer une déclaration conjointe de PACS.

Nous leur souhaitons d'une part la bienvenue, et leur adressons toutes nos félicitations.



### **Carte grise**

Depuis le 06 novembre 2017, les guichets d'accueil des préfectures dédiés aux demandes de délivrance des certificats d'immatriculation (cartes grises) et des permis de conduire sont définitivement fermés dans les préfectures de métropole et d'outre-mer. Désormais, ces titres de la vie courante des

Français sont accessibles grâce aux procédures dématérialisées, via internet sur <https://www.demarches.interieur.gouv.fr/>

*Le secrétariat de mairie à Loures Barousse se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, et éventuellement pour vous accompagner dans vos démarches.*

## **Recensement de la population 2018**

**Du 18 janvier au 17 février 2018**, il sera procédé au recensement de notre population.



Deux agents recenseurs vont être nommés. Ils auront chacun la charge d'un district et passeront dans vos foyers.

Des feuilles de logement et des bulletins individuels vous seront remis. Il conviendra de remettre ces documents complétés à l'agent recenseur qui fera suivre à l'INSEE.

Le plus simple, et à privilégier, sera la réponse en ligne sur Internet.

*Nous vous rappelons combien ce recensement est important pour notre village.*

*De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes*

*Plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.*

## **Animaux domestiques : chats et chiens**

Il est demandé une attention toute particulière aux propriétaires de chiens et de chats, responsables de leurs animaux de compagnie.



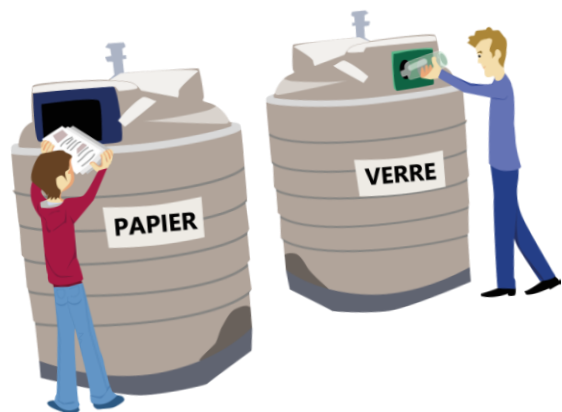
Fort est de constater en effet que trop souvent, des chiens errent dans le village, et que les chats se multiplient.

Que chacun ait conscience que chiens et chats occasionnent nuisances et désagréments de tout ordre.

## Déchets Ménagers

Devant la recrudescence des incivilités, et en particulier en ce qui concerne les ordures ménagères (dépôts sauvages venant aussi d'autres communes), la municipalité a décidé de supprimer les containers COLLECTIFS de 660 litres.

Cette décision s'inscrit dans les nouvelles directives d'une future politique de la gestion des déchets.



A savoir que 7 colonnes de tri sont à votre disposition sur la commune. Aussi, nous vous encourageons à continuer votre effort pour le bien de la collectivité.

### Petit rappel :

En ce qui concerne la collecte des déchets verts, le bilan est positif. Ce service s'interrompt est interrompu depuis le 30 novembre 2017 et reprendra début mai 2018 (les modalités de collecte restent inchangées).

Concernant la collecte des encombrants, ce service est assuré tout au long de l'année, et dans les mêmes conditions. La prise de rendez-vous se fait au préalable en mairie, une semaine avant l'enlèvement.

## Journée de la solidarité : vendredi 8 décembre 2017

Cette année encore, la municipalité reconduit cette journée dédiée aux aînés du village, de 65 ans et plus.



Rendez-vous est donné à **15 heures à la Résidence du Val de l'Ourse** où se produira le duo René CECCO. René et Marie interpréteront des chansons des années 1960, 1970 et 1980.

Pour clôturer cet après-midi récréatif, un goûter sera offert à tous les participants.

***BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE A TOUTES ET TOUS***

